

Le PRÉSIDENT: Avez-vous d'autres questions à poser, monsieur Quelch?

M. MACINNIS: Puis-je reprendre l'idée de M. Quelch quant à l'unification de la Corée? Personnellement, je doute fort que ce fût jamais un objectif réaliste. Quelle est votre opinion à ce sujet?

L'hon. M. PEARSON: Il faut se rappeler la situation qui existait il y a deux ou trois ans, quand nous avons adopté cette résolution. Il aurait été très difficile pour les Nations Unies à cette époque de ne pas se donner comme but ultime l'unification, la libération et la démocratisation de la Corée. Et en vérité, il leur est très difficile de n'en pas faire leur objectif politique ultime maintenant. Mais le Canada ne se trouve pas dans l'obligation, pas plus qu'aucun des autres membres des Nations Unies, d'atteindre ce but par la force. Nous avons l'obligation d'user de représailles contre l'agression et de la repousser. Vous pourriez me répondre que cela veut dire de repousser l'ennemi à son point de départ, et en substance, c'est ce qui a été fait. Mais il reste que l'objectif ultime est le même: une Corée libre, démocratique et unifiée, et il ne sera pas facile de l'atteindre.

M. QUELCH: La résolution n'implique-t-elle pas que les forces militaires seront maintenues en Corée jusqu'à ce que cet objectif soit atteint? Le paragraphe D se lit comme suit:

Les forces des Nations Unies ne devront demeurer dans une partie quelconque de la Corée qu'en autant qu'il sera nécessaire pour la réalisation des objectifs définis aux sous-alinéas a) et b).

L'hon. M. PEARSON: On a inclus cette clause pour garantir que une fois la Corée libérée et unifiée, aucune puissance n'y exercerait une influence indue en y maintenant ses forces armées. Cette clause a donc été incluse pour des fins presque contraires à celles que vous mentionnez, soit pour assurer que la Corée sera libérée, et que, lorsqu'elle sera libre et unifiée, toutes les troupes étrangères s'en retirent.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous d'autres questions à poser, monsieur Quelch?

M. QUELCH: Non; je pense quand même que cette idée s'y trouve implicitement.

M. MACINNIS: Ne croyez-vous pas, monsieur Pearson, que le principe d'unification de la Corée vient à l'encontre du principe réaliste voulant qu'on rende la Corée du Sud assez forte pour empêcher l'agression nord-coréenne et que l'idéal devrait être alors de fortifier la Corée du Sud?

L'hon. M. PEARSON: Peut-être, monsieur MacInnis; mais nous nous fions de plus en plus à l'armée sud-coréenne pour repousser l'agresseur. Je crois qu'il y a, à l'heure actuelle, à peu près douze divisions sud-coréennes au combat. Ne croyez-vous pas que ce serait bien peu encourageant pour les Sud-Coréens qui ont une tâche à poursuivre et un fardeau toujours plus lourd à porter, si on leur disait qu'il n'y a pas grand-chance d'unifier leur patrie? En outre, nombre des Coréens qui combattent dans les divisions sud-coréennes viennent de la Corée du Nord. Ce serait plutôt décourageant pour eux si nous leur disions cela.

M. LOW: Surtout quand on songe qu'ils ont le monde communiste derrière eux, au Nord.

L'hon. M. PEARSON: Nous avons là un problème qui concerne le moral des Coréens.

M. GOODE: Monsieur le président, j'ai une question à poser qui peut paraître élémentaire à M. Pearson, mais sur laquelle j'ai besoin d'éclaircissements. Il déclare que les Nations Unies ont adopté une résolution établissant le commandement unifié chargé des opérations en Corée. Ce commandement est-il restreint à la Corée? S'il était nécessaire de prendre des mesures militaires en Europe, faudrait-il adopter une autre résolution?